

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du 9 janvier, 2023 à 19 h 00 au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Larivière, les conseillers Terry Racine, John Stitt, Denis Dubeau, Emile Morin, Rick Frost et Courtney Harris.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Le quorum est atteint et la mairesse Larivière préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2023-01-415

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 9 janvier 2023.

Carrie

Adoption du procès-verbal

2023-01-416

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 5 décembre, 2022, de la réunion PTI du 19 décembre, 2022 et de la réunion budgétaire du 19 décembre, 2022.

Adopté

URBANISME

Rapports de l'inspecteur municipal

2023-01-417

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement d'approuver le rapport annuel de l'inspecteur municipal et les dépenses afférentes.

Adopté

Demande du contribuable d'attribuer un nom à un chemin privé.

2023-01-418

Attendu que la municipalité a reçu une demande de Mathieu Gagné pour nommer le chemin privé sur sa propriété, lot # 3545383 ;

Attendu qu'il a donné 2 suggestions de noms ;

Attendu que la municipalité est d'accord ;

Par conséquent,

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de soumettre une demande à la Commission du toponyme de Québec pour nommer le chemin privé sur le lot 3545383, "chemin du Petit Castor".

Adopté

Autorisation d'acheter 4 pneus pour la niveleuse John Deere

2023-01-419

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 4 pneus au coût de 1375\$ chacun plus l'installation. Cette dépense est autorisée à partir de la rubrique " réparation et entretien des équipements " du budget prévisionnel 2023.

Adopté

Peinture du pare-chocs du camion F150
2023-01-420 **Attendu que la municipalité a demandé une soumission de prix à Phillippe Pilon pour peindre le pare-chocs du camion F150 ;
Par conséquent,
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de d'autoriser la peinture du pare-chocs du camion F150 pour un montant de 400 \$ plus taxes.
Adopté**

Peinture du bas du châssis de la niveleuse John Deere
2023-01-421 **Attendu que la municipalité a demandé une soumission à Phillippe Pilon pour peindre du bas du châssis dessous les portes de la niveleuse John Deere;
Par conséquent,
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de d'autoriser la peinture du bas du châssis dessous les portes de la niveleuse John Deere pour un montant de 1000 \$ plus taxes.
Adopté**

FINANCE

Paiement des comptes
2023-01-422 **Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette réunion.
Adopté**

Factures mensuelles

Factures payées : 1668,00 \$.

Factures à payer : 20 710,44 \$.

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 22 378,44 \$ pour le mois de janvier 2023.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

***AVIS DE MOTION est donné par Courtney Harris qu'un projet de règlement sur les taux d'imposition est présenté à cette réunion.**

Pour déterminer le taux d'imposition général, le taux d'enlèvement des ordures ménagères et le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'exercice 2023.
2023-01-422 **Considérant que le contenu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale la fiscalité municipale ;
Attendu qu'un avis de motion a été donné par Courtney Harris lors d'une session du conseil tenue le 9 janvier 2023, à l'effet que le présent règlement serait présenté pour adoption ;
Attendu qu'un projet de règlement 2023-249 a été présenté par Courtney Harris lors d'une réunion spéciale du conseil le 9 janvier 2023 ;**

En conséquence, il est proposé par Courtney Harris et unanimement résolu et statué par le conseil municipal de la Municipalité de Litchfield d'adopter le présent règlement de projet comme suit :

SECTION 1 TAUX GÉNÉRAL D'IMPOSITION 20.1.1

ARTICLE 1-1

Que le taux général de 0,63\$ par 100\$ de valeur énoncée dans le rôle d'évaluation, soit mis en application pour l'année fiscale 2023 sur tous les immeubles imposables situés dans la Municipalité de Litchfield.

SECTION 2 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRIÉRÉS D'IMPÔTS 2023

ARTICLE 2-1

À partir du moment où les taxes sont en souffrance, les soldes impayés encourront des intérêts au taux annuel de 5 %.

Déterminer le taux d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2023.

SECTION 3 TARIF D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES EN 2023

ARTICLE 3-1

Le taux pour l'enlèvement des ordures sera un taux fixe de 120\$/unité, pour inclure toutes les résidences, chalets, camps et/ou tous les domiciles situés sur le territoire de la municipalité de Litchfield.

Adopté

*Avis de motion est donné par Emile Morin que lors d'une réunion subséquente du conseil, un projet de règlement sur les permis de démolition de bâtiments patrimoniaux sera présenté.

CRÉATION D'UN FONDS DÉDIÉ AU FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

2023-01-423

ATTENDU QUE le projet de loi 49, la *Loi modifiant la Loi sur les élections et les et des référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la bonne conduite en matière municipale et diverses dispositions législatives (SQ 2021, c. 31). Conduite et diverses dispositions législatives (SQ 2021, c. 31)*, est entré en vigueur le 5 novembre 2021 ;

ATTENDU QUE, à compter du 1er janvier 2022, les municipalités doivent mettre en place, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les des élections et des référendums dans les municipalités (AERM)*, un fonds dédié au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection ;

ATTENDU QUE, conformément à la Loi, le conseil doit chaque année allouer les sommes nécessaires à ce fonds pour la prochaine élection générale.

En conséquence,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu par un vote unanime des conseillers présents;

DE CRÉER un fonds dédié au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection ;

QUE ce fonds sera constitué des sommes allouées annuellement par le conseil par le conseil, tel que prévu à l'article 278.2 de la LERM ;

Adopté

L'AFFECTATION DES SOMMES AU FONDS DÉDIÉ AU FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

2023-01-424

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 2023-01-423, la municipalité a, conformément à l'article 278.1 de la LERM, constitué un fonds dédié au financement des dépenses liées à la tenue d'une à la tenue d'une élection ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 278.2 de la LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, répartir annuellement allouer les sommes nécessaires pour que le fonds soit suffisant pour couvrir le coût de la prochaine élection générale dans l'année de la tenue de cette élection ;

CONSIDÉRANT que le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de la précédente, selon le plus élevé de ces deux montants, sous réserve de l'application de la loi spéciale générale ou de la précédente, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures spéciales prévues par la Loi pour l'élection générale de 2021 (qui n'est pas à prendre en compte) ;

ATTENDU QUE, conformément à la loi et après consultation du le président d'élection, le conseil désire allouer une somme à ce fonds ;

Par conséquent,
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu par un vote unanime des conseillers présents.

D'ATTRIBUER au fonds dédié au financement des dépenses liées à la tenue d'une liées à la tenue d'une élection la somme de \$12 000 pour l'exercice 2023 ;

QUE ce montant soit prélevé sur l'*excédent de fonctionnement non affecté du fonds général pour l'exercice financier*.

Adopté

Achat de capteurs pour le système de ventilation du garage municipal.

2023-01-425

Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 2 capteurs pour le système de ventilation du garage municipal. Cette dépense de 1590.10\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "entretien du garage" du budget provisoire 2023.

Adopté

2023-01-426

Appel d'offres pour la fourniture de propane pour 2023-2025
Attendu que la municipalité a lancé un appel d'offres pour la fourniture de propane 2023- 2025 de propane ;
Alors que la municipalité a reçu 2 soumissions ;
Attendu qu'il est nécessaire de clarifier les informations techniques concernant l'équipement à fournir ;

Par conséquent,
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement de ne pas accepter aucune des soumissions présentées jusqu'à ce qu'elles soient clarifiées. Il est également résolu que la municipalité pourra demander de nouvelles soumissions.

Adopté

Autorisation d'acheter des vestes d'hiver pour les employés

2023-01-427

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de vestes pour les employés des travaux publics. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "Bottes et vêtements" du budget du budget provisoire 2023.

Adopté

**SUR LA PROPOSITION DE MME. COURTNEY HARRIS,
CONSEILLIÈRE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du
conseil :**

**D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du
Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de
garde pour les enfants d'âge scolaire pendant le relâche scolaire et
la période estivale **2023** ;**

**1) D'autorisé Mme Julie Bertrand, directrice générale, à agir à
titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande
d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au
nom de la Municipalité de Litchfield.**

Adopté

Contrat de recyclage 2023

2023-01-432

**Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser le
directeur général à renouveler le contrat de recyclage avec
McGrimmon Cartage. Le coût sera de 324.45\$/tonne pour les
matériaux de recyclage pour l'année 2023.**

Adopté

**Authentification de l'achat de chèques-cadeaux pour les employés
pour les Cadeaux de Noël et pour un cadeau de maternité pour
Brittany Hearty.**

2023-01-433

**Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de
d'authentifier l'achat de cartes-cadeaux pour les employés. Ces
dépenses autorisées à partir du poste budgétaire "Fête de Noël
Noël/appréciation du personnel" et "Gestes de
bienveillance et dons" du budget provisoire 2022.**

Adopté

**Authentification des dépenses pour le brunch de Noël du Conseil et
du personnel**

2023-01-434

**Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité de
d'authentifier la dépense de 462.20\$ pour le Brunch de Noël.
Cette dépense a été autorisée du poste budgétaire "Fête de Noël
fête de Noël/appréciation du personnel" du budget provisoire
2022.**

Adopté

2023 taux de rémunération des employés

2023-01-435

**Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser
les taux de rémunération des employés prévus au budget
prévisionnel 2023.**

Adopté

Contrat de toiture - Irvcon Ltd

2023-01-436

**Attendu que la municipalité a attribué le contrat, à Irvcom Ltd,
pour le remplacement de la toiture métallique du garage municipal ;**

**Attendu qu'Irvcon Ltd a offert 2 options pour la toiture métallique
toiture ;**

**Attendu que l'option 1 consiste à inclure du métal pré-peint de
calibre 29;**

**Attendu que l'option 2- pour inclure le métal Galvalume Plus de
calibre 29;**

**Attendu que l'option 2 est moins coûteuse et réduira le coût global
du projet de 1 954 \$ + taxes.**

Par conséquent,

**Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'accepter
l'option 2-Galvalume Plus en métal de calibre 29.**

Adopté

SÉCURITÉ

2023-01-437

Contrat de contrôle des castors 2023

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Richard Brownlee pour 2023 le contrôle des castors. Le taux est de 125\$/ castor. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " contrôle des castors " du budget prévisionnel 2023.
Adopté

CORRESPONDANCE

La mairesse Larivière a lu la correspondance

DIVERS

2023-01-438

CLOTURE

Il est proposé par Emile Morin et résolu unanimement de lever la séance à 19h50.
Adopté

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directeur général

